

Recommandé

Monsieur Raphaël Weisskopf
Chemin du Canal 1
1260 Nyon

Nyon, le 15 mai 2025

Captures d'écran publiées sur votre profil Facebook

Monsieur,

La Municipalité a pris connaissance de la publication que vous avez effectuée en ligne, sur votre profil Facebook, de messages WhatsApp échangés hors de ses heures de travail avec une collaboratrice du Service de l'environnement de la Ville de Nyon. Ces captures d'écran étaient en outre accompagnées de propos injustement dépréciatifs concernant cette personne, apparemment censés indiquer un manque de professionnalisme de sa part.

Nous soulignons ici à votre attention que la publication en ligne d'échanges avec des personnes privées sans leur consentement, en particulier présentés de manière potentiellement diffamatoires, représente une atteinte à la sphère privée, à l'honneur et aux droits de la personnalité, et est ainsi passible de poursuites civiles et pénales.

Par conséquent, nous vous enjoignons expressément de retirer, **d'ici vendredi 16 mai 2025 à minuit**, les captures d'écran litigieuses de tous les sites internet et plateformes en ligne sur lesquels elles pourraient apparaître. Faute de quoi, les suites judiciaires qui s'imposent seront données à ces publications.

La Municipalité vous rappelle également qu'il n'est pas tolérable que vous vous preniez directement contact avec des collaborateurs de l'administration, d'autant plus hors de leurs heures de travail, et qu'il ne vous sera en aucun cas donné de réponse par ce biais. Dès à présent, nous vous demandons ainsi d'utiliser les canaux officiels qui sont à votre disposition pour vous adresser à la Municipalité ou à son administration.

Finalement, la Municipalité vous prie de ne pas travestir les propos tenus par ses membres dans différents médias lorsque vous les citez sur les réseaux sociaux.

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, nous vous adressons, Monsieur, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le Vice-président :



Pierre Wahlen



La Secrétaire adj. :



Marine Paschoud

Annexe : exemple de captures d'écran concernées

6 mai, 23:07

Il semblerait qu'être employé à la [Ville de Nyon - Page officielle](#), c'est comme être, de son temps, pilote FA-18 pour la police du ciel ou encore d'actualité, surveillant des bracelets électroniques... à 17h c'est FERTIG SCHLUSS!!

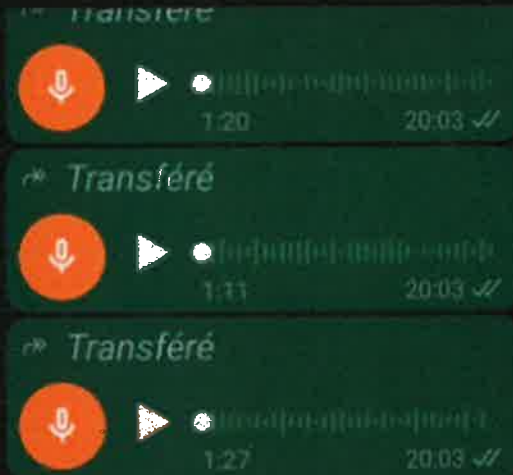
Écrire un message sur un numéro professionnel à 20h et se voir répondre sèchement à 22h 🙄🙄

Libre à chacun de consulter ses outils de communication quand bon lui semble, mais une chose est confirmée :

Travailler pour Nyon ne te fait pas ressentir les mêmes choses que ceux qui VIVENT Nyon.

Et c'est là que le bât blesse 😞

Conclusion : Paie des impôts, subit et surtout : ferme ta gueule !!



Bonsoir,
Vous m'écrivez à 20h
sur Whatsapp, sur un
canal et un horaire que
je considère comme ma
sphère privée.
Vous êtes prié de
respecter ceci et de m
écrire un mail que je
pourrai consulter durant
mes horaires de travail.

22:04

Je me permets un
message WhatsApp
pour vous transférer un
message reçu ce jour
(6mai) d'une voisine.

Auriez-vous svp
l'amabilité et la
gentillesse de me
suggérer quoi lui
répondre pour la
réconforter.

Je vous transfère trois
audios également, un de
ce matin à 6h45 un de
15h cet après-midi et un
de 17h40.

En vous remerciant pour